

www.bas-couserans.fr

# Bas-Salat

Journal de la Communauté de Communes du Bas-Couserans - Février 2008 - Numéro 14

Bastide du Salat - Betchat - Cazavet - Gajan - Lacave - Mauvezin de Prat - Mercenac
Montgauch - Prat Bonrepaux - Taurignan Castet - Taurignan Vieux

Au sommaire :



## MULTIACCUEIL : Un éco-bâtiment



Visite du chantier avec l'ADEME, le PNR et le Conseil Général.

La construction du multiaccueil crèche-halte-garderie avance convenablement. Une visite a été organisée afin de présenter la démarche d'économies d'énergie du bâtiment aux représentants de l'ADEME, du Conseil Général de l'Ariège et du Parc Naturel Régional Ariège-Pyrénées. Les architectes (MM. Munoz et Soum), les consultants (MM. Garros et M. Olislagers) et l'entrepreneur titulaire du lot chauffage (Maison du Couserans) ont commenté la visite. Il faut savoir que ce « multiaccueil » est un bâtiment qui s'inscrit parfaitement dans la problématique actuelle du développement durable et des économies d'énergies. Sa conception architecturale utilise principalement le bois naturel et se veut écologique et moderne. D'autre part, les équipements techniques ont été choisis parmi les plus performants et utilisent des énergies renouvelables (solaire + bois). Le plancher chauffant type PSD (« Plancher Solaire Direct ») offrira un bon confort avec comme sources d'énergie, le soleil et la biomasse. Les 30 m² de panneaux solaires thermiques installés sur un mur plein Sud permettront de couvrir environ 40% des besoins de chauffage et 60% des besoins en eau chaude sanitaire. La chaudière à granulés bois assurera le complément d'énergie nécessaire de façon parfaitement écologique. De plus, un système de ventilation double-flux avec récupérateur de chaleur a été installé et permettra d'utiliser la chaleur de l'air extraite pour réchauffer l'air neuf hygiénique. De cette manière l'air du bâtiment se renouvelle en limitant les dépenses énergétiques. Une économie de l'ordre de 50% est également attendue sur le renouvellement d'air. Le bâtiment est ainsi classé « Très Haute Performance énergétique et Énergies Renouvelables » au sens de la réglementation thermique actuelle. Cela correspond à une consommation inférieure de plus de 30%, avec une production d'eau chaude sanitaire et de chauffage utilisant près de 100% d'énergies renouvelables.

### Editorial

Ce début d'année est l'occasion pour moi et mes collègues du Conseil Communautaire de vous souhaiter une très bonne année et une très bonne santé. Qu'elle soit porteuse de réussite, de solidarité et de fraternité, notamment envers nos enfants mais aussi envers nos aînés. Ce début d'année marque peut-être un tournant dans l'avenir de la Communauté de Communes car l'État, dans son projet de restructuration des Collectivités Locales, a mandaté les Préfets pour redessiner la carte intercommunale et regrouper ainsi certaines Communautés de Communes. La nôtre est visée. En effet, M. le Préfet nous a d'ores et déjà sollicité pour préparer une éventuelle fusion avec la Communauté de Communes de l'Agglomération de Saint-Girons et la Communauté de Communes Val'Couserans. Actuellement, même si M. le Préfet pousse à ce que cette fusion soit rapide, nous, élus de la Communauté, rejoints dans cette réflexion par les autres collectivités concernées, avons souhaité lancer une étude rigoureuse sur les conditions d'un tel regroupement : en terme de compétences, de fiscalité, de maintien de l'emploi etc. Bien entendu, la finalité doit être l'intérêt des habitants de notre territoire. Sans garanties à long terme que nos collectivités et leurs habitants en tirent une réelle utilité partagée, les élus de notre Communauté ne seraient pas favorables à ce regroupement. Néanmoins, nous ne sommes nullement hostiles à de telles perspectives sous réserve des conclusions de l'étude. Nous avons ainsi saisi l'Association des Maires de France pour mettre à notre disposition un cabinet consultant expérimenté. Nous prendrons également acte des informations délivrées par les Services de l'Etat. Je rappelle que notre Communauté de Communes a fêté ses dix années en 2007. Elle fonctionne très bien, notamment en raison de sa taille modeste qui favorise le dialogue et les débats. Il est donc naturel que nous nous attachions à conserver cet esprit qui a fait notre force depuis le début.

**Raymond COUMES**
Président de la
Communauté de Communes
du Bas-Couserans

**Communauté de Communes du Bas-Couserans**
*ancienne mairie 09160 Mercenac - animateur économique : Jean-Michel LOSEGO*
*Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures*
*tél. : 05.34.14.39.91 - fax : 05.34.14.39.92 - mail : contact@bas-couserans.fr*



## ZONE d'ACTIVITES : Une participation de l'État de 386.000 €

Une bonne nouvelle est survenue dans le dossier de création de la zone d'activités du Pitarlet à Prat-Bonrepaux. L'État qui devait initialement subventionner cette future zone économique à hauteur d'environ 180.000 € a annoncé, par l'intermédiaire de la sous-préfecture, que l'État apporterait 386.000 €. Cette bonne nouvelle tient du fait qu'un plan de revitalisation économique est engagé sur le Couserans, et que des fonds sont alloués à cette opération. Ceci afin de relancer l'économie suite à la fermeture de l'usine de Lédar. Étant donné que cette zone sera porteuse de création d'entreprises et d'emplois, il était légitime que ce projet soit soutenu par les financeurs tels que les Conseils Général qui devrait apporter 150.000 € et Régional : 300.000 €, puis de l'État. L'ouverture de la première tranche de cette zone est prévue pour 2010.



La zone du Pitarlet.

## ESPACE VTT : Un site internet lui est dédié

L'Espace VTT Couserans-Volvestre ouvert l'été dernier sur 146 km de pistes va être doté d'un site internet. Ce grâce à une stagiaire de l'office de tourisme de Saint-Lizier, Aurélie VIGNAUX. L'office de Saint-Lizier, se dotant d'un nouveau site internet, a ainsi proposé aux Communautés de Communes du Bas-Couserans et du Volvestre-Ariégeois, d'héberger quelques pages dédiées à cet Espace VTT. Aurélie a donc travaillé sur sa conception et l'ensemble de son contenu, en partenariat avec les Intercommunalités. Ce site internet comprendra donc toutes les informations concernant l'Espace VTT : circuits, difficulté, points de départ, aires de lavages etc. Mais aussi toutes les informations utiles à connaître : le patrimoine environnant à voir, les commerces, les hébergements, les restaurants etc... Un lien vers ce site sera créé sur celui du Bas-Couserans une fois qu'il sera en ligne.




Parallèlement, les aires de départs sont en cours d'aménagement.
On y trouvera des aires de lavage pour VTT et des panneaux reprenant l'ensemble de l'information concernant l'Espace : plans, circuits, difficultés,...

Tout ceci sera opérationnel au printemps 2009.

*Les circuits tracés sur carte IGN sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes :*

www.bas-couserans.fr

## HAUT - DEBIT : Une couverture Wi-Max pour le mois de mars

Les travaux de mise en place d'un réseau WI-MAX touchent à leur fin. Ce qui veut dire que pratiquement tout le Bas-Couserans sera couvert par le haut-débit à compter du mois de mars. Quelques retard ont été provoqués par le changement d'emplacement de la tête de réseau. Cette station centrale devait alimenter toutes les stations du Couserans (Moulis, Sentenac d'Oust, Castillon etc).
Elle devait être placée sur le château d'eau à Lorp. Cependant, la proximité avec l'école a fait réagir la municipalité qui n'a pas souhaité que cette station soit implantée à cet endroit. Celle-ci a donc été placée au Centre Hospitalier Ariège Couserans.
Les travaux ont commencé début décembre. Sachant que ce type d'installation prend 3 mois, les services du Conseil Général espèrent pouvoir ouvrir ce réseau WI-Max pour le mois de mars. Les opérateurs pourront à cette date proposer le haut-débit aux zones encore dépourvues.
Le Conseil Général émet toutefois des réserves sur certaines zones qui peuvent encore rester sans couverture. Une fois la station en service et après avoir pris connaissance des zones qui demeurent « blanches », les services du Conseil Général précisent que des dispositifs intéressants à des prix très corrects existent aujourd'hui via une réception satellite.



Des aides seront étudiées pour être proposées aux personnes ou communes qui souhaitent s'équiper.

## SALON d'AUTOMNE : artistes et artisans se mélangent

Pour la deuxième année consécutive, Messaoud KHALDI, en partenariat avec la Communauté de Communes du Bas-Couserans, a organisé le Salon d'Automne ouvert aux artistes du Bas-Couserans. Plus de 80 tableaux étaient exposés dans la salle polyvalente de Taurignan-Vieux pour le week-end de la Toussaint. Des artisans aussi étaient au rendez-vous cette année.





Cette deuxième édition a donc rencontré un succès encourageant. Les artistes ont pu se rencontrer et échanger.

Les visiteurs ont également pu prendre contact avec certains artistes ou artisans.

Une nouvelle commune sera choisie pour accueillir le troisième salon, puisque cet événement est voué à se déplacer de commune en commune du Bas-Couserans, chaque année.

Le vernissage a rassemblé, quant à lui, plus d'une quarantaine de personnes. Le président de la Communauté de Communes, Raymond COUMES, puis Messaoud KHALDI et Mme de FRAIPONT, maire de Taugnan-Vieux, en ont profité pour récompenser quelques artistes par des prix : M. FARENG de Taurignan, M. MARCEL de Betchat et M. SEGURA.

### Vous êtes artisans ou artistes ?

**Si des personnes, artistes ou artisans, sont intéressées pour les prochaines éditions, ils peuvent d'ores déjà prendre contact et confier leur coordonnées par mail : contact@bas-couserans.fr ou au 05.34.14.39.91.**

## *en bref... en bref...*

### Des grilles pour les associations ou les communes



La Communauté de Communes du Bas-Couserans a fait l'acquisition d'une vingtaine de grilles d'expositions (200/100 cm) qu'elle met gratuitement à disposition des associations ou des communes du Bas-Couserans sur réservation.
**Tél. 05.34.14.39.91**

### Les travaux de la 2x2 voies en 2010-2011



La réalisation de la 2x2 voies entre l'autoroute A64 et la ville de Saint-Girons suit son cours. L'enquête publique côté Haute-Garonne a été approuvée. Les travaux entre Mane et Prat-Bonrepaux devraient ainsi être réalisés courant 2010/2011.

## GAJAN : Un triomphe pour le concert de Gérard PIERRON

Grâce à un concert gratuit organisé par l'Estive, en partenariat avec la Communauté de Communes et le Foyer Rural Intercommunal de la Rive Droite, les habitants du Bas-Couserans ont découvert pour beaucoup Gérard PIERRON. Ce chanteur accompagné de ses musiciens est parvenu à captiver son public venu nombreux à Gajan. Ceci par des textes soigneusement choisis d'auteurs du début du XXème siècle, et évidemment remarquablement mis en musique par ses musiciens.



**Gérard PIERRON a enchanté son public.**

# Des projets au centre de loisirs ADOLESCENTS

Tous les mercredis le Centre de Loisirs Adolescents, animé par Michel LIMOGES, organise des activités. Le programme est disponible au Service Animation ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes.
Les « ados » font souvent des sorties, comme à la patinoire. Plusieurs loisirs sont également proposés au foyer : jeux vidéos, cuisine, film, peintures etc...

Sans oublier les **ateliers** en soirée :

- **football sous le préau** tous les lundis à 18h30 à l'école de Prat,
- **musique** pour tous niveaux tous les mercredis de 18h30 à 19h30.

### Un blog et un voyage en projet

Le centre de loisirs adolescent s'est lancé quelques défis pour s'occuper durant cette année.
Par exemple, celui de créer un atelier informatique et concevoir le blog du Service Animation. Ou encore celui de créer un atelier de peinture pour décorer la maison de retraite.

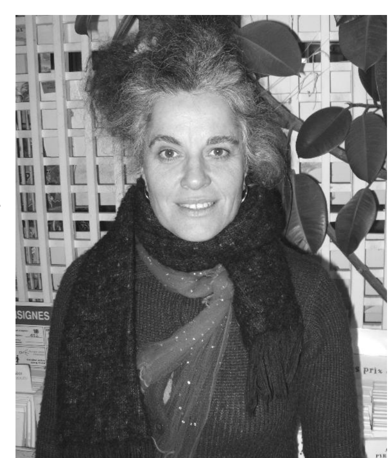
De plus cet été un grand voyage en Corse est prévu. Les jeunes lancent un appel pour récolter toutes les bonnes idées pour réduire le coût du voyage.

**Chaque été, le Service Animation amène les enfants et les adolescents en voyage à la mer.**

# Un conte de noël offert aux enfants

Un spectacle de Noël gratuit pour les enfants a été organisé par le Service Animation de la Communauté de Communes du Bas-Couserans à Gajan. Il s'agissait d'un conte musical "Gustave et Papille" qui a rassemblé une bonne soixantaine d'enfant. Un goûter offert par la municipalité a terminé cet après-midi dans une ambiance de fête de noël.

# Une nouvelle animatrice



Mireille SELTAN est, depuis plusieurs semaines, animatrice au Service Animation du Bas-Couserans. Elle effectue les remplacements dans tous les Centres de Loisirs Associés à l'École (CLAE) de la Communauté et assure ainsi l'animation des activités extrascolaires.
Elle remplace à ce poste Nadine ZORTEA qui est, depuis le mois de septembre, la nouvelle secrétaire de la Communauté de Communes du Bas-Couserans.
Mireille SELTAN participe également aux activités du CLSH avec les autres animateurs. Son expérience dans les métiers de l'art et de l'artisanat seront ainsi très utiles aux enfants, dans la pratique de travaux manuels.

# MULTIACCUEIL : Tout ce qu'il faut savoir

L'ouverture du Multiaccueil « crèche-halte-garderie » est prévue pour septembre 2009. Voici comment il va fonctionner :



TYPE D'ACCUEIL

L'établissement assurera les accueils :

♦ ***réguliers*** de type « crèche » et

♦ ***occasionnels*** de type « halte-garderie ».

La capacité d'accueil sera de 18 places dont 1 place réservée pour un enfant porteur d'un handicap.

AGE DES ENFANTS ACCUEILLIS

L'établissement accueillera principalement des enfants âgés de ***moins de 4 ans***, non scolarisés.

Les enfants âgés de 4 à 6 ans et scolarisés, ne seront accueillis qu'à titre exceptionnel et en fonction des places disponibles.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'établissement sera ouvert :

***du lundi au vendredi, de 7H30 à 18H30.***

Il sera fermé lors des jours fériés ainsi que 4 semaines en août et une semaine entre Noël et le Premier de l'an. Les horaires d'ouverture et les périodes de fermeture pourront être réajustés pour s'adapter aux besoins des familles.

REPAS

L'établissement fournira les repas aux enfants. Un cahier des charges sera établi, en partenariat avec la cuisine de confection et de livraison des repas, afin de viser un équilibre alimentaire et une qualité nutritionnelle des repas.

TARIF

Le tarif de l'heure d'accueil est établi à partir des revenus imposables mensuels sur lesquels est appliqué un « taux d'effort » défini par la CNAF selon le nombre d'enfants à charge. Le nouveau site Internet de la CNAF *mon-enfant.fr* permet aux familles d'évaluer le tarif qui leur sera appliqué (mise en service en février 2009).

QUALITE D'ACCUEIL

Les enfants seront accueillis par un personnel qualifié (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, ...) encadré par un(e) directeur/trice (puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, ...) disposant de 3 ans d'expérience professionnelle minimum. Un projet et un règlement de fonctionnement de l'établissement seront établis. Des actions « passerelles » et un partenariat seront menés avec le Relais Assistantes Maternelles, les écoles maternelles, les centres de loisirs maternels.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Faire une demande de pré-inscription ;
- Répondre aux critères et priorités d'admission définis par la commission « petite enfance » ;
- Suivre un entretien d'admission avec la directrice ;
- Fournir un certificat médical délivré par le médecin de l'enfant lors d'une visite médicale d'admission ;
- Attester des vaccinations obligatoires pour la vie en collectivité ;
- Fournir un dossier d'inscription complet.

**Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) au multiaccueil, doivent adresser au préalable une fiche de pré-inscription à retirer à la Communauté de Communes du BAS-COUSERANS - Rue Principale - 09160 MERCENAC ou l'imprimer sur le site : www.bas-couserans.fr**

*RENSEIGNEMENTS : Marie FONTAINE*
*Tél :05.61.96.63.60*
*mfontaine@bas-couserans.fr*
*mardi, mercredi, jeudi de 9H à 12H et de 13H à 17H*

# RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES : Une fête nationale et noël

Les assistantes maternelles agréées qui exercent leur profession sur le canton de Saint-Lizier ont fêté leur journée nationale au Relais de Mercenac. Les assistantes maternelles avaient proposé d'organiser cette rencontre sur le thème des « saveurs d'automne ». Chacune a donc amené un aliment ou une préparation culinaire en lien avec ce thème, afin d'éveiller les papilles des jeunes enfants présents et de leur faire découvrir des nouvelles saveurs. Le cake au potimarron, les petits gâteaux à la crème de marrons, la tarte aux noix mixées, les jus de fruits frais, les fruits de saison, ... ont régalé petits et grands. Les enfants, les assistantes maternelles, les parents et l'animatrice du Relais ont ainsi partagé un moment de convivialité, dans la bonne humeur.

**Les assistantes maternelles du Bas-Couserans ont fêté la journée nationale et Noël.**

## Une fête pour noël

Père Noël est passé au Relais le 18 décembre pour rencontrer une dizaine d'enfants accompagnés de leur assistante maternelle, de leur parent ou grands-parents. Après la distribution d'un petit cadeau, la matinée s'est terminée dans la convivialité avec une collation de Noël.

# BETCHAT : Ouverture d'un bar-restaurant




Le restaurant de Betchat a retrouvé de nouveaux gérants. Il s'agit d'un couple venu du Limousin : Emmanuelle TAPIERO et Jean-Marc EUSTACHE. C'est en consultant le site de la Communauté de Communes dans lequel une annonce de la mairie était faite, qu'Emmanuelle et Jean-Marc ont découvert cet établissement de Betchat. Après avoir présenté leur projet à la mairie, propriétaire des locaux, et réaménagé le lieu, le bar-restaurant culturel a pu ouvrir début janvier sous le nom de « la Soupe aux Cailloux ». Rien à voir avec leur menu. Il faut plutôt voir en ce nom celui d'un spectacle pour enfants dont ils sont à l'origine avec l'association culturelle qu'ils ont créé « Raconte moi une histoire ». Celui-ci a par ailleurs été donné lors de l'inauguration.



Effectivement, Emmanuelle et Jean-Marc ont décidé de refaire vivre ce lieu en lui conférant également un objectif culturel. Ceci en organisant deux fois par mois deux événements : concert, théâtre… Puis des rendez-vous animés : café-débat, ateliers, jeux etc…

Côté repas, Emmanuelle Tapiero précise qu'il s'agit de cuisine maison « d'ici et d'ailleurs ». C'est-à-dire qu'elle propose un menu très varié qui va du repas traditionnel à des plats plus originaux du monde entier.

Le plat du jour est donc différent chaque jour, comme son nom l'indique. Une petite carte change également toutes les semaines.

Ajoutés à la restauration et aux événements culturels, plusieurs services sont aussi présents : un dépôt de pain, un point presse et internet et deux chambres à louer. Des paniers de légumes des jardins de Saint-Jacques sont également livrés, sur inscription, le vendredi.

Il faut savoir enfin, qu'à la plus grande joie des enfants de l'école, Emmanuelle et Jean-Marc, ont conventionné avec la mairie pour que ce restaurant s'occupe aussi de faire déjeuner les enfants de l'école, le midi, dans la salle qui servait d'épicerie.

**Rendez-Vous Culturels :**

*Actuellement, une exposition de photos anciennes du village est à découvrir.*

**MARS**

**Samedi 14 à 17 heures :** spectacle de marionnettes avec le collectif Folenvie « Bakou », public à partir de 6 ans, 5€

**Dimanche 29 à 18 heures :** atelier de cuisine tout public, 15 € atelier et repas. L'oragnisation de ces manifestations est portée par l'association « Raconte-moi une histoire ».

Ouvert Lundi et mardi 8h30 - 15h / jeudi 8h30 - 22h / vendredi 8h30 - 0h / samedi 10h - 0h / dimanche 10 - 22h

Place du Village - Contact : 05.61.04.90.62 - manuemarco@gmail.com

# MERCENAC : Un abribus solaire

La vieille cabane en bois qui servait d'abribus à l'intersection du Pouech vient d'être remplacée par un abribus tout neuf, en bois, monté par les conseillers municipaux eux-mêmes ! Elle va abriter les élèves du hameau du Pouech qui vont au Collège de Saint-Girons en bus.

Pour éclairer cet abri, la municipalité a fait installer un lampadaire solaire. Il s'agit d'un lampadaire avec un petit panneau solaire qui stocke de l'énergie durant toute la journée pour ensuite allumer le lampadaire lorsqu'il fait nuit. Cette réalisation écologique a permis à la municipalité d'éviter de faire venir une ligne jusqu'à ce point, ce qui aurait coûté très cher, et aurait ajouté une ligne électrique aérienne supplémentaire.





**Les élus de la municipalité : François Caujolle, Christian Estaque et Angelita Sentenac, devant l'abribus qui vient d'être réaménagé.**

# SICTOM : Déchèterie, mode d'emploi



**RIEN AU SOL**

Tous les déchets exceptionnels appelés **encombrants**, c'est-à-dire le **mobilier, l'électroménager, les déchets verts, la ferraille, les sommiers**… ne doivent en aucun être déposés dans des conteneurs, ni à côté. Les camions du SICTOM ne sont pas équipés pour les collecter.

**DES DECHETERIES GRATUITES**
Pour ces déchets encombrants il existe sept déchèteries dans le Couserans.
Elles sont gratuites pour les particuliers.

Les plus proches sont :
- MERCENAC tél. 06.73.86.00.63
Ouverte du mardi au samedi 8H à 12H - 14H à 17H

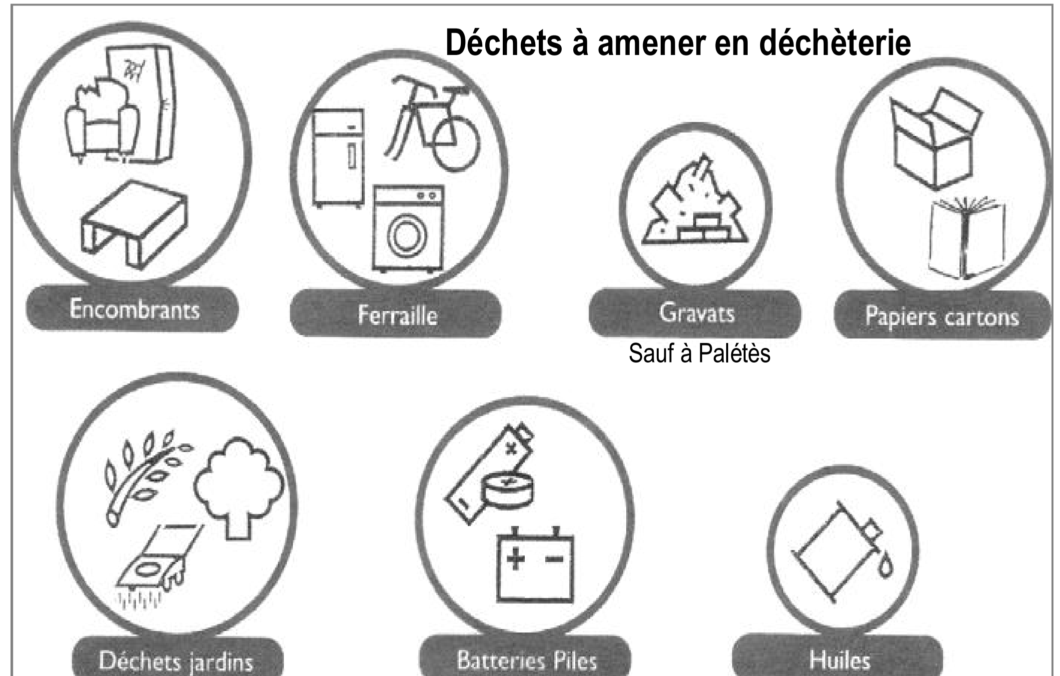
- SAINT-GIRONS
*(ATTENTION : Les gravats ne sont pas acceptés dans cette déchèterie)*
tél. 05.61.66.69.66
du lundi au samedi 8H30 à 12H - 14H à 17H30

D'autres déchets dits exceptionnels sont également repris dans les déchèteries pour être traités et valorisés :

> Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques : télévisions, ordinateurs, radio réveil, petits électroménagers, etc…

> Les lampes à économies d'énergie, les néons, les halogènes, les cartouches d'imprimantes, les huiles etc…

A Savoir : Les collecteurs fermés de déchets de soins piquants (aiguilles, bandelettes…) des particuliers en auto-traitement (à amener uniquement à la déchèterie de Palètès) sont collectés.




**COLLECTE EN PORTE A PORTE d'ENCOMBRANTS GRATUITE et sur RESERVATION**



Le SICTOM organise une collecte en porte à porte, en partenariat avec l'ISCRA, pour ceux qui n'ont pas les moyens d'amener leurs encombrants en déchèterie. Seul ce qui est difficilement transportable est autorisé : gros mobilier, sommiers, ferrailles, gros électroménagers.

**L'inscription et la description auprès de votre mairie ou du SICTOM est obligatoire.**

**Dates de ramassage pour le Bas-Couserans :** 17-18 mars, 18-19 mai, 20-21 juillet, 28-29 septembre, 16-17– novembre.

# SYCOSERP : Des travaux sur les berges du Salat

Après des travaux d'entretien de 4,100 km de berges du Badech, sur Montjoie, Gajan et Taurignan-Vieux, suite à une restauration de ces berges qui avait eu lieu en 2002, le Sycoserp a d'ores et déjà programmé ses travaux pour l'année en cours.
La Gouarège va donc aussi subir des travaux d'entretien. C'est-à-dire l'enlèvement des embâcles qui se sont formés ou quelques arbres qui sont tombés. Cela va concerner 5,500 km de cours d'eau, du village de Cazavet à l'embouchure avec le Salat.
3,300 km de berges du Salat seront aussi entretenus, de Gajan à Taurignan-Vieux.



**Travaux d'entretien sur le Badech**

# PNR : Un Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Les communes, ainsi que la Communauté de Communes du Bas-Couserans, ont approuvé la charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises. Depuis ce début janvier, ce parc a aussi été approuvé par l'État.
Voici quelques données pour mieux comprendre à quoi va servir ce « PNR ».




## Définition

Un Parc Naturel Régional est un territoire aux patrimoines naturels, culturels, et paysagers riches mais menacés et qui fait l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation de ces patrimoines.

## Ses missions :

• **la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel**, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;

• **l'aménagement du territoire**, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement ;

• **le développement économique et social**, en animant et en coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; le Parc soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines ;

• **l'accueil, l'éducation et l'information** du public. Il favorise le contact avec le patrimoine, sensibilise les habitants et visiteurs aux enjeux environnementaux, économiques et humains ;

• **l'expérimentation et l'innovation**.

## A quoi ça sert ?

• **préserver et faire vivre le patrimoine** naturel, culturel et humain de son territoire pour construire son avenir. Ainsi, en s'appuyant sur la gestion de son patrimoine, il met en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique et social durable sur son territoire.

• **apporter au territoire des moyens financiers** spécifiques. Grâce à la solidarité du Département, de la Région, de l'Etat et de l'Europe, le Parc peut apporter au territoire une solide expertise technique et des moyens d'actions importants.

• **doter le territoire d'une excellente image** et d'une reconnaissance nationale et internationale. Un PNR contribue à valoriser le territoire et ses produits, notamment en attribuant une marque « Parc » aux produits de qualité.

PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL
09240 LA BASTIDE DE SEROU
TEL : 05.61.02.71.69
FAX : 05.61.02.80.23
www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com

# PLATEFORME de MOBILITE : Se déplacer facilement !

Sur l'initiative du Syndicat mixte de Pays Couserans, une plateforme de mobilité est sur le point de se créer à Palétès, dans les locaux du Sictom du Couserans. Celle-ci va ainsi venir mutualiser trois services qui seront utiles pour une population ayant des difficultés à se déplacer. Tout d'abord le transport à la demande. Service déjà opéré par le Sycoserp dont les locaux sont à Palétès. Ensuite, un garage associatif géré par l'association « Atelier mécanique associatif », qui existait à Seix et qui va donc profiter de l'agrandissement du nouveau garage du Sictom pour bénéficier de nouveaux locaux. Et enfin un service de location de véhicules et de scooters grâce à l'association départementale « Ariège mobilité insertion (AMI) ».



### Les trois services mutualisés à Palétès

« Ce projet va servir d'expérimentation au niveau régional, explique Emily AUGADE, chargée de mission économie solidaire au Syndicat de Pays Couserans. L'idée, c'est de réunir sur un même site plusieurs services liés à la mobilité destinés aux usagers dans le besoin : personnes âgées, jeunes, personnes avec peu de ressources etc...».

L'installation et la mise en route de cette plateforme à Palétès démarre en février. L'activité garage associatif est ouvert à tous les publics tandis que la location de mobylettes et de voitures est réservée à des personnes en situation d'accès ou de maintien dans l'emploi qui sont orientées par des prescripteurs comme la Mission Locale, l'ADS, l'ANPE et d'autres structures. Le Pays Couserans financera le parc scooter et auto. Par ailleurs, cette plateforme est subventionnée par la Région et le Département. Raymond Coumes, le président de la commission et également président du Sictom et vice-président du Sycoserp, se félicite de la concrétisation de ce projet : « Il s'agira d'un des premiers projets réalisés par le Syndicat de Pays. Et ce grâce à la coopération du Sictom et du Sycoserp ».

*Emily AUGADE - Syndicat Mixte du Pays Couserans*
*Château de Rozès - Espace Maurice Fauroux - CHAC*
*09190 Saint Lizier - 05.61.66.98.90 Fax: 05.61.04.98.23*
*Courriel: emily.augade@pays-couserans.fr*

**Bulletin édité par la Communauté de Communes du Bas-Couserans - n° ISSN : 1961-702 X**
Siège social : mairie 09160 PRAT-BONREPAUX - Bureaux administratifs : rue principale - ancienne mairie - 09160 MERCENAC
Directeur de la publication : Raymond COUMES - Rédaction : Marco FERNANDES - Marie FONTAINE - photos : Marco FERNANDES, Service Animation, Marie FONTAINE, Jean-Paul CAZES Imprimé par : Ruffié Imprimerie - 09000 FOIX